

**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agréation
de la «Société civile des Auteurs multimédia» en qualité
d'organisation représentative d'utilisateurs**

A.M. 09-03-2017

M.B. 28-04-2017

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, L'agréation de la société civile de droit français «Société civile des Auteurs multimédia» (en abrégé Scam), enregistrée sous le numéro d'entreprise 425.440.416, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.